



Keleier Bodilis

Bulletin municipal : oct 2020

Entretien du cimetière : Journées citoyennes les mercredi 7 et samedi 17 octobre

Le Conseil Municipal propose aux volontaires de renouveler l'initiative d'une journée dite « citoyenne » organisée l'an passé sur la base du bénévolat, pour un moment convivial, afin d'entretenir le cimetière et le désherber manuellement (plutôt que de le traiter chimiquement) à l'approche de la Toussaint. Les précédentes journées de ce type se sont déroulées dans une excellente ambiance. Merci à tous ceux qui voudront bien y participer. Prévoir son matériel. Démarrage vers 9h, le repas offert par la Mairie sera pris en commun à midi.

Les familles sont invitées à effectuer le nettoyage des tombes pour le mercredi 28 octobre.



Rencontres et animations des dernières semaines



◀ Journées du patrimoine :

Dans le cadre des journées du Patrimoine, Jeanine Péran, Marie-Angèle Péron, Noëlle et Alain Le Goff, guides bénévoles ont fait découvrir l'enclos paroissial à une cinquantaine de visiteurs les samedi 19 et dimanche 20 septembre après midi.

◀ VTT :

Le dimanche 20 septembre, une sortie VTT Interclubs était organisée avec iroise VT'Trail nature de Plougonvelin.

2 circuits : un 34 km (jusqu'au bois du Quinquis et retour) et un 45 km plus technique (bois du Quinquis, Brezal, vallée Perdue, bois de la gare et retour Bodilis)

Les 19 participants étaient ravis de leur virée bodilisienne !!!!



▶ Visite aux écoliers de Notre Dame :

A l'occasion de la rentrée scolaire, Guy Guéguen, Maire et Isabelle Creignou, adjointe à l'enfance, ont rendu visite aux élèves des 5 classes de l'école primaire et maternelle auxquels ils ont offert des confiseries. Ils ont également échangé avec les responsables de l'école sur les travaux d'extension de la classe des CE1/CE2 prévus l'été prochain et qui seront effectués par une entreprise de la commune. Une rencontre est programmée le **30 septembre prochain** entre la municipalité et l'équipe enseignante afin d'évoquer le projet artistique visant à faire décorer les murs de l'école (intérieurs et extérieurs) par les enfants avec la participation de Annaïg Moysan (Tataninig), artiste originaire de la commune.

Cédits photos : Ernest Jolivet et Bruno Chevalier.



Mairie

Ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30,
mercredi matin de 9h à 12h,
Permanence le samedi de 9h30 à 12h

Permanences élus le maire et les adjoints

reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Levée du courrier : 15h30

Le samedi : 10h30

Bibliothèque

02 98 68 25 34

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

Dimanche de 10h à 12h

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi

8h30 à 12h / 13h30 à 18h

Médecin de garde 15 SAMU

Pharmacie de garde 3237

Pompiers 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

Défibrillateur sur le parking
de la mairie

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse e-mail :

accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis

PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL,
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74.

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil, Pôle Arc En Ciel (10h) le 16 oct.
Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

Maison des Services au Public

(MSAP), 36, rue Clemenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. msap@pays-de-landivisiau.com

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La plume numérique

avec l'association **AGIRabcd**. Permanences
à la MSAP à Landivisiau le mercredi matin
de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu
scolaire. Permanences à la MSAP à Landivisiau
du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et
jeudis après midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les
subventions en faveur de l'amélioration de
l'habitat, permanences à la MSAP à Landivisiau
du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41.
dumesnil@pays-de-landivisiau.com

**ADIL : Réponse aux questions juridiques,
financières et fiscales dans le domaine
du logement.** Permanences à la MSAP à
Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur
RDV. 02 98 46 37 38. adil29@adil29.org

**HEOL : Conseil technique sur les économies
d'énergie.** Permanences à la MSAP à
Landivisiau le 3^e jeudi matin du mois.
02 98 15 18 08. contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en **octobre 2004** doivent
se faire recenser en mairie. Se munir du livret de
famille et de la carte d'identité.

URBANISME

Dépôt de permis de construire

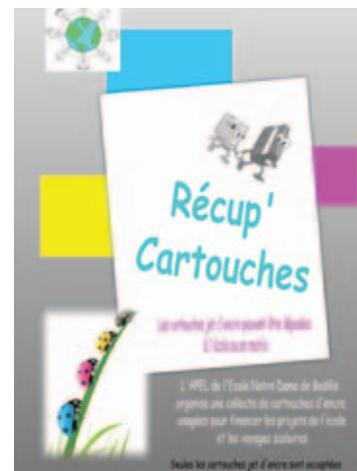
- **SCEA PICART BIHAN**, local technique et local
frigo ATM, 1 Quinquis
- **Sci DE KERNANI, URIEN**, 1 habitation, 8 lot du
petit bois
- **COMBOT Marianne, RIOU Gilles**, modificatif
ouverture extension, 3 rue des Noisetiers

Ecole Notre Dame

Bénévoles : L'école recherche des bénévoles pour **l'aide
aux devoirs** des enfants en garderie (de 16h30 à 18h). Merci
aux personnes intéressées de prendre contact avec Lionel
Cornou, directeur de l'école au 06 88 92 35 21.

Collecte de cartouches : L'APEL continue son opération de
collecte de cartouches (jet d'encre) usagées. Ces cartouches
seront traitées et recyclées. Un lieu de collecte est à votre
disposition à l'école et en mairie.

Voyage : Pour financer leur voyage qui aura lieu en fin
d'année scolaire, les élèves de CM organiseront une vente de
pizzas qu'ils livreront le **13 novembre**.



Plougourvest Plougar Bodilis Handball pphb.sportsregions.fr/

Championnat : Après un mois de septembre
rythmé par les reprises progressives des
entraînements pour toutes les catégories et des
matchs amicaux pour les moins de 15 ans, moins
de 18 ans et séniors, **le championnat reprend
ses droits dès le week-end des 3 et 4 octobre.**

Enfants : Il est toujours possible pour les
enfants nés entre 2012 et 2015 de venir
participer à des séances d'entraînement avant
de s'engager. Il suffit d'envoyer un mail à
5329082@ffhandball.net

Foire aux puces : Le prochain événement
qu'organise le club est sa 22^e foire aux

puces à Plougourvest le
dimanche 15 novembre de 9h
à 17h. Vous pouvez dès à présent
vous inscrire auprès de Carole Le Saout au
06 63 16 82 55 ou par mail à cls29@net-c.com
Les mesures barrières y seront appliquées (port
du masque obligatoire, gel hydroalcoolique,
sens de circulation dans la salle).

Pour rappel : Le club partage également
des informations, plannings, photos sur le
site du club www.ppbhb.com ainsi que sur la
page Facebook Plougourvest Plougar Bodilis
Handball, n'hésitez pas à nous rejoindre.



▲ ▲ Les séniors gars et les séniors filles lors de la reprise des entraînements.



Centre de loisirs Bodilis Plougar Plougourvest (3-17 ans)

Durant l'année scolaire 2020/2021, **le centre
de loisirs sera présent au Pôle « Arc en
ciel » à Bodilis** (de septembre à juin). L'équipe
d'animation, composée de Pauline pour le
groupe des « Minions » (3-5 ans), Angélique
et Marianne pour le groupe des « Trolls » (6
ans et +) sera ravie d'accueillir les enfants les
mercredis et pendant les vacances scolaires.
Les groupes des « Passerelles » (9-11 ans) et
« Ados » (12 ans et +) seront accueillis pendant
les vacances par David et Julien, animateurs

des communes de Bodilis et Plougourvest. Vous
trouverez sur le site famillesruralesbpp.jimdo.com
les informations et les plannings, et pouvez
y faire les inscriptions de vos enfants et toutes
formalités administratives. Au programme des
vacances de la Toussaint, activités manuelles et
sportives sur le thème de « la différence ».
Le CA, l'équipe d'animation et les mairies
mettent tout en œuvre pour accueillir les
enfants et les jeunes dans le respect des
consignes sanitaires actuelles.



Comité de jumelage Bodilis/Holbeton

Une année blanche



Une réunion du bureau s'est tenue le 31 août. En raison de la Covid-19, il a été décidé d'une année
blanche. Ainsi **la raclette du 7 novembre prochain est annulée** et sera reportée en 2021.
La date de l'assemblée générale sera communiquée ultérieurement.



Informations municipales

Restauration du chœur et des retables de l'Eglise

Une réunion de chantier s'est tenue le mardi 15 septembre. Les travaux avancent selon le planning prévisionnel, corrigé pour donner suite à l'épisode de Covid-19 et au confinement imposé.

Comme le prévoyait le règlement de consultation, une visite de chantier se tiendra aux Ateliers de la Chapelle le mardi le 6 octobre. D'un point de vue financier, un accord de financement du Conseil Régional pour la 1ère tranche de travaux dans le cadre de la politique « Soutenir les actions de conservation des objets mobiliers protégés » a été reçu pour un montant de 44 770 €. Le remontage du retable du maître autel est prévu en début d'année prochaine.

Aménagement du bourg

La réception des travaux d'aménagement du bourg s'est tenue le 10 juillet pour le lot n°1 et le 30 juillet pour le lot n°2. Le marché sera donc soldé dans les jours à venir et les subventions accordées seront sollicitées pour un versement espéré d'ici la fin de l'année 2020.

Programme annuel de Voirie 2020

Le Programme de Voirie annuel est confié à l'entreprise Eurovia Bretagne. Les secteurs retenus sont les suivants : Ecluse rue de l'ancienne forge, Guernevez, Traon Foennoc, Lambert et Saint Mathieu. Le Conseil Municipal valide également la tranche conditionnelle n°1 concernant la rue Loeïz Ar Floch. Le marché est conclu sur la base d'un montant total HT de 73 893€. Si les conditions climatiques le permettent, les travaux devraient intervenir dans le courant du mois de Novembre.

Déplacement de l'entrée Est de l'agglomération

Au vu des nouvelles constructions, et dans le but de sécuriser et réduire la vitesse à 50km/h, l'entrée de l'agglomération actuellement située au niveau du rétrécissement de la rue de l'Ancienne forge, sera déplacée jusqu'à Maner Soul.

Assainissement du Lotissement du Petit Bois

L'entreprise LE VOURCH TP est retenue pour effectuer l'extension du réseau semi collectif d'eaux usées du lotissement du Petit Bois afin de desservir des propriétés voisines rue de l'ancienne forge.

Réhabilitation du complexe vestiaires - buvette - club house au terrain de football

Des premiers contacts ont été pris avec des architectes afin de préparer le chantier et une rencontre a été organisée avec le BPFIC à ce sujet. Conjointement, le dossier de l'assainissement des vestiaires du terrain de football et de la Maison Pour Tous devra être étudié.

Remplacement du microtracteur tondeuse

Un groupe d'élus va étudier le remplacement du tracteur tondeuse vieillissant des services techniques.

Bar - Restaurant l'Hermine

Des travaux d'installation d'une cuve aérienne de gaz vont être réalisés dans les semaines à venir dans la cour de l'Hermine.

Régularisation foncière

Une régularisation foncière va être effectuée suite à un bornage avec des riverains du quartier de Coat Sabiec, Saint Matthieu.

Dénomination et numérotation des accès aux voies

Le Conseil Municipal a **accepté la proposition de mission** « d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la Commune » émanant de la Poste. Cette mission a pour but de numérotter et géolocaliser les habitations sur l'ensemble du territoire communal. Il permettra à la collectivité d'avoir un plan d'adressage à jour et cohérent inscrit au registre national des adresses. Concrètement, chaque habitation possèdera des coordonnées GPS (longitude et latitude), un numéro et une adresse postale unique. Cela facilitera le travail des livreurs mais surtout et principalement l'intervention des secours le cas échéant. Cette nouvelle numérotation pourrait être effective d'ici 2022.

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante a établi et validé son règlement intérieur.

SIE de Pont An Ilis

Le rapport annuel 2019 sur le Prix la Qualité du Service public de la desserte en eau potable (affiché en Mairie) a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal. Les résultats sont de qualité.

Rapport d'activité annuel du SDEF

Le rapport est disponible sur le site Internet www.sdef.fr. ou pour consultation en Mairie.

Remplacement du photocopieur de la Mairie

Le Conseil Municipal a validé le renouvellement du contrat pour les 5 prochaines années auprès de l'entreprise « Votre Bureau » de Morlaix à un tarif très compétitif.

Matinée de travaux du conseil municipal

Une matinée de travaux démontage de palettes (en vue de les utiliser pour construire des décorations de Noël), et de sarclage a été organisée le 26 septembre par les membres du conseil municipal.

Subventions attribuées aux associations extérieures

ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS CLUBS BENEFICIAIRES	VOTE 2020
Secours Catholique	700 €
Amicale des Donneurs de Sang de Landivisiau	50 €
Association les amis de Lannouchen - St Jacques	50 €
Association France Alzheimer 29	50 €
Rêves de Clown	50 €
Association de recherche de Travail - ART	150 €
Les Restos du Cœur - Ass. du Finistère	50 €
Une oasis pour la sclérose en plaques	50 €
ADAPEI du Finistère	50 €
Solidarité Paysans du Finistère	50 €
ASAD (Association Soutien Adultes en Difficulté)	150 €
MONTANT TOTAL	1 400 €

Frelons asiatiques

Plusieurs nids ont déjà été signalés en mairie. Continuons à être vigilants, à déclarer leur présence et faire détruire les nids. Des pièges sont disponibles en mairie au prix de 3,50 €.

Membres de la CCID

Sont désignés comme commissaires titulaires, M. François BOUCHER, Mme Claudie GUILLERM, M. Christian GUILLOU, Mme Marie-Hélène LE GOFF, M. Yves LAZENEC et Mme Marie-Pierre ROUDAUT.

Désignation des délégués communautaires au sein des différentes commissions de travail

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : M. Jean-Yves GUILLERM (titulaire) et M. Roland LE TURQUAIS (suppléant) ; Commission Budget et Prospective : M. Jean-Yves GUILLERM ; Commission Aménagement et Mobilité : M. Guy GUEGUEN ; Commission Environnement : M. Loïc BERNARD ; Commission Culture et Patrimoine : Mme Marie-Françoise CLOAREC ; Commission Développement économique, numérique, travaux et agriculture : M. Christian LE NAN ; Commission Enfance, jeunesse et vie sociale : Mme Isabelle CREIGNOU ; Commission Tourisme et équipements de loisirs : Mme Morgane CABON ; Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Mme Marie-Françoise CLOAREC.

Passage du dératiseur le 06 octobre

La convention avec la société APA de Plouvorn concernant la lutte contre les rats couvre l'ensemble du territoire communal. Un technicien effectuera un passage général sur la commune le **mardi 06 octobre** prochain. Dans le cas où vous subiriez des nuisances dues aux rats, vous pouvez demander son passage sur votre propriété gratuitement. S'inscrire en mairie **avant le lundi 5 octobre**. Il est également possible d'obtenir du produit gratuitement en mairie au cours de l'année.

Manifestations de l'année

En raison du contexte sanitaire actuel, plusieurs des animations organisées par la municipalité à la rentrée ont été déprogrammées pour cette année, (forum des associations, inaugurations de l'aménagement du bourg et du cabinet infirmier, cuisine en fête, repas du CCAS). Les fêtes programmées en décembre : soirée du Téléthon et Noël à Bodilis sont en suspens. Une décision sera prise en fonction de l'évolution de la situation dans les semaines à venir.

Marche - course à pieds - pétanque

Marche : Les personnes souhaitant marcher en groupe peuvent rejoindre celui des marcheurs se retrouvant chaque jeudi à 14h, place holbeton. Indépendants ils n'adhèrent à aucune association. L'Association Génération Mouvement (club Jeanne d'Arc) organise également une marche le 1er mardi de chaque mois à 9h. Pour ceux qui ne sont pas disponibles à ces horaires, une liste de personnes intéressées est ouverte en mairie. Faites-vous connaître ! Des propositions peuvent être faites.

Course à pieds : Les personnes souhaitant courir à plusieurs peuvent aussi se faire connaître en mairie. Plus la liste sera importante, plus il sera possible de faire des groupes de niveau.

Pétanque : Une liste de personnes souhaitant jouer à la pétanque est ouverte en mairie. L'Association Génération Mouvement (club Jeanne d'Arc) organise également cette activité les lundi et jeudi après-midi à l'espace Jeanne d'Arc.

Reprise de l'activité Gym Douce

Les cours de gym douce dispensés par David, animateur communal, ont repris à la salle multifonctions depuis le 18 septembre afin de permettre de respecter la distanciation pendant l'activité. 2 groupes d'environ 30 personnes ont été composés.



Boîte à livres

Dans l'attente d'une évolution favorable de la situation sanitaire, la boîte à livres va être temporairement retirée.



Portes ouvertes à la BAN pour les jeunes de 14 à 20 ans le 2 décembre

Une porte ouverte de la Base aéronavale à destination des jeunes de 14 à 20 ans est organisée le **mercredi 2 décembre** prochain.

Au programme : visite des lieux et présentation des différents métiers que peut proposer la Marine. Limitée à 25 jeunes, elle est ouverte aux jeunes bodilisiens, sur inscription en Mairie **avant le 15 octobre prochain**.



Déclaration de détention et d'emplacement de ruches



Tout apiculteur est tenu de réaliser **chaque année** une déclaration de ruches **entre le 1er septembre et le 31 décembre**.

Cette déclaration est indispensable pour localiser les ruchers afin de pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture.

► **Soit en ligne** sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Cette procédure permet de générer un récépissé de façon immédiate.

► **Soit par écrit** en utilisant le Cerfa N° 13995*04 à transmettre à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) - Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Le délai de traitement pour l'obtention d'un récépissé est de l'ordre de 60 jours.

(Loi 2009-967 du 3 août 2009 et article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime - Arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles modifié).

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



D'UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES

Le port du masque est associé au respect d'une distance physique d'au moins un mètre entre les personnes, de l'hygiène des mains, des gestes barrières, ainsi que du nettoyage, de l'aération des locaux et la gestion des flux de personnes.



Un affichage rappelant les règles est mis en place dans les locaux.

Un distributeur de gel hydroalcoolique a été installé par la commune aux entrées/sorties et les sanitaires sont équipés de savon.

Une désinfection par brumisation est effectuée par les services municipaux 1 fois/semaine et en cas de manifestation ou de repas.

Les salles municipales sont mises à disposition des particuliers et associations sous réserve du respect de consignes sanitaires et de la signature d'une décharge, par laquelle ils déclarent y avoir été sensibilisés et invités par la commune à limiter le nombre de personnes présentes, à observer les gestes barrières, pratiquer autant que possible la distanciation physique, et de porter une grande attention aux plus fragiles (personnes âgées, ...) en respectant et faisant respecter les règles sanitaires suivantes :

Fêtes familiales, repas, animations

Coronavirus COVID-19
Les bons réflexes à adopter

- Mise en place d'un **sens de circulation** entrée-sortie lorsque la salle le permet ;
- Les personnes accueillies ont une **place assise** ;
- Une **distance minimale d'un siège** (1m) est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble (même habitation) ;
- **Interdire** l'accès aux espaces permettant **des regroupements** : les soirées dansantes ne sont pas autorisées, pas de buvette, pas de buffet... ;
- **Port du masque dès 11 ans lors des déplacements** : Dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties, dès que les personnes se lèvent de table pour se déplacer, ou si la distance d'un mètre n'est pas respectée... ;
- Rappeler à chacun de respecter les **mesures d'hygiène suivantes** :
Saluer sans serrer la main, sans embrassades ; **Se laver** régulièrement les mains à l'eau et au savon ou par une friction hydro alcoolique, et notamment en entrant et sortant de la salle, avant de manger et également avant toute activité ;
Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ; Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle et se laver les mains ;
Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ; Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin ;
Aérer régulièrement les locaux.

Activités associatives régulières

Coronavirus COVID-19
Les bons réflexes à adopter

- Mise en place d'un **sens de circulation** entrée-sortie lorsque la salle le permet
- **Port du masque obligatoire**, sauf pendant l'activité sportive pure ou lorsque les personnes sont assises à distance respectable et respect des gestes barrières.
- **Désinfection des mains en entrant – pendant – en sortant** :
- **Distanciation** : organiser et mettre en place les activités en prenant en compte les règles de distanciation physique. (nombre de participants, installation du matériel et des tables, sens de circulation...). Les horaires sont fixés afin que les groupes ne se croisent pas. Les soirées dansantes et la consommation debout ne sont pas autorisées.
- **Aération** : aérer régulièrement les locaux afin de permettre à l'air de se renouveler.
- **Désinfection** : Les utilisateurs doivent nettoyer et désinfecter les locaux après leur passage en ayant une attention particulière pour les vestiaires. Une dotation de produits désinfectants leur est faite par la commune.
- **Veille sanitaire** : Les organisateurs gardent la liste des participants à chaque séance.
- Les présidents d'associations sont invités à se référer également au **protocole édicté par leur comité ou fédération** référente.

La liste des ateliers organisés dans le cadre d'un territoire en action sont les suivants : Garde d'enfants (solutions de garde) ; mobilité (solutions de mobilité) ; expression libre (histoire d'écrire) ; donner une 2ème vie à son ordinateur ; la plume numérique (accompagnement aux démarches administratives) ; usages des outils numériques ; simulation d'entretien de recrutement ; conseil en image professionnelle ; confiance en soi et gestion du stress ; logement (accompagnement à l'entrée ou au maintien dans le logement) ; gestion du budget familial au quotidien.

Un atelier applications mobiles sera également animé par Pôle Emploi 1 fois/mois à la MSAP ;

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison des services au public : 02 98 68 67 60 ou msap@pays-de-landivisiau.com



Appel à Projets Jeunes « Mieux vivre en milieu rural »

Visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront concerner une thématique dans les domaines de la culture, la citoyenneté, l'économie sociale ou la solidarité.

Qui peut s'inscrire à l'APJ et Comment ?

Il faut composer un groupe minimum de trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural. Retirer le règlement et le dossier de candidature auprès de la MSA ou les télécharger sur le site www.msa.fr. Un correspondant jeunesse de la MSA accompagnera les groupes à partir de l'inscription et tout au long de la réalisation de l'action.

Quelles peuvent être les thématiques de votre projet ?

Culture et événements grand public ; Éducation et exercice de la citoyenneté ; Lutte contre les violences et les discriminations ; Inclusion des personnes fragiles ; Prévention en santé ; Environnement et économie sociale ; Promotion de l'agriculture

Comment se déroule le concours ?

Un concours local : Les groupes sélectionnés par le jury reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets seront choisis pour concourir aussi au niveau national.

Un concours national : Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.

Quels sont les critères de sélection ?

le projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de l'implication du groupe, l'impact de son action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'originalité et la qualité.

N'hésitez pas à demander conseil au correspondant projets jeunes de votre MSA. Il est là pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à votre inscription et vous accompagner dans votre action.



Les brèves économies d'énergie

L'entretien de la chaudière, une obligation annuelle : L'entretien de votre chaudière à combustion (gaz, fioul ou bois) doit être réalisé tous les ans, par un professionnel. Ce dernier effectuera plusieurs vérifications et réglages pour que votre chaudière fonctionne de manière optimale. Au-delà de questions évidentes de sécurité, cet entretien récurrent permettra à votre chaudière d'obtenir un rendement bien plus important et prolongera sa durée de vie. Il vous aidera également à réduire vos consommations d'énergie (de 5 à 8 %). Vous pouvez trouver la liste d'artisans labellisés RGE sur le site du service public dédié aux travaux de rénovation énergétique www.faire.gouv.fr.

Entretien sa VMC : La qualité de l'air intérieur des logements est aujourd'hui un sujet majeur qu'il ne faut pas prendre à la légère. Si vous possédez une ventilation mécanique contrôlée (VMC), Il est conseillé de nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air une fois par trimestre. En complément, un entretien complet par un spécialiste est recommandé tous les 2 ou 3 ans, suivant le système retenu : nettoyage et vérification du système dans son ensemble, révision des gaines et du moteur, mesures de tirage et de dépression, etc.

Un entretien régulier vous permettra de respirer l'air le plus sain possible, mais aussi d'éviter les risques de surchauffe, voire d'incendie du moteur.

Equiper ses radiateurs de vannes thermostatiques : Les radiateurs qui fonctionnent grâce à de l'eau chaude peuvent aisément être équipés de vannes thermostatiques. Ces petits équipements vous feront économiser au moins 5 à 10 % sur votre consommation de chauffage. Elles tiennent compte de la température ambiante et font varier le débit de l'eau pour maintenir la pièce à une température choisie, permettant ainsi un réglage de température pièce par pièce. Pour aller plus loin, vous pouvez également installer un thermostat d'ambiance, afin de définir des températures de consignes à des plages horaires programmées.

CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

ROLLAND Louis 02 98 68 09 43

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

CARIOU Sandra 06 22 76 58 10

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE GOFF Marie-Hélène 06 63 36 78 39

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB

FOUILLARD Cyrille 07 85 58 92 39

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

LE RICHE Jean Pierre 02 98 68 31 18

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36

Directrice 06 69 93 83 19

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

DANSE POLYNÉSIE « TE ARATA'I »

RUMIZ David 07 69 33 12 27

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22

LA RIBAMBELLE

FAGOT Anne-Marie 02 98 68 38 67

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

PILATE

TREGUER Solène 06 22 54 74 16

PLougourvest-Plougar-Bodilis

HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 06 73 50 01 18

RÊVE DE RAID

BOSSARD Céline 06 15 37 76 44

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

ZUMBA SUN

GALLO Marie - zumbamarie012@gmail.com

AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

GYM DOUCE le vendredi.

ACCUEIL DE LOISIRS

Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.

LA RIBAMBELLE

Activités corporelles, musicales et artistiques à destination des enfants en garde chez les assistantes maternelles à la MPT, les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 10h30.

SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

AS DOMICILE 02 98 68 10 36

ADMR 02 98 19 11 87

HALTE GARDERIE MILLE PATTES

Accueil 3 mois-6 ans le jeudi au Pole Arc en Ciel
06 64 22 28 14

Club Jeanne d'Arc (Ainés Ruraux)

Reprise des activités du club en respect des gestes barrières.

- Salle Jeanne d'Arc : port du masque et utilisation du gel hydroalcoolique en entrant dans la salle.

- Pétanque en extérieur : respect des distances de 1m.

- Pétanque dans le boulodrome : port du masque.

Il n'est pas nécessaire de respecter une

Théâtre «La Bodilis-troupe»

La Bodilis-troupe a repris les répétitions depuis le début du mois de septembre, les mardis et jeudis de 20h30 à 22h30.

La troupe travaille sur une nouvelle pièce que

Bodilis Plougar Tennis de table Reprise

Les pongistes du BPTT ont repris les entrainements le **vendredi 28 août**. Les séances se déroulent le vendredi soir de 18h30 à 20h00 pour les jeunes et de 20h00 à 22h00 pour les adultes. Cette année, l'inscription aux entrainements est obligatoire. Les joueurs doivent arriver en tenue, respecter les gestes barrières et la distanciation physique et porter le masque en dehors des aires de jeux. Cette première séance servait de test dans ce contexte particulier. 8 enfants ont testé avec succès le protocole de la FFTT. Le bonheur de jouer était supérieur aux quelques contraintes définies dans ce protocole. En seconde partie de soirée, ils étaient 6 adultes à regoûter aux joies de la petite balle blanche. Depuis le nombre de participants a légèrement augmenté. Il se stabilise à une dizaine chez les jeunes et une dizaine lors de la séance adultes. Filles et garçons sont les bienvenus pour jouer en loisir ou en compétition (différents niveaux).

Club Cyclo Bodilisien

04 octobre : Gr 1 : 8h30, 90 kms, kermat, guiclan, penzé, taulé, lanugy, locquénoyé, pont de la corde, kerlaudy, plouénan, gare st pol, croissant de plougoult, moguèriec, kerfissien, kériider, lanveur, tréfla, ste catherine, plouvorn. **Gr 2 :** 9h, 71 kms, kermat, guiclan, penzé, taulé, lanugy, locquénoyé, pont de la corde, plouénan, gare st pol, ty korn, plouvorn. **Gr 3 :** 9h30, 56 kms, kermat, croas-ar-born, plouénan, gare st pol, ty korn, plouvorn. **Gr 4 :** 9h30, 42 kms, plougar, st vougay, tréfla, ste catherine, mespaul, (tout droit), croas-ar-born, plouvorn.

11 octobre : Gr 1 : 8h30, 94 kms, canardic, gare landi, ploudiry, la martyre, le tréhou, st eloy, gare hanvec, ménez-meur, st rivoal, cx cassée, le roc, sizun, landi, tiez. **Gr 2 :** 9h, 69 kms, canardic, gare landi, loc-eguiner, ploudiry, la martyre, le tréhou, st eloy, st cadou, lac du drennec, ty douar, sizun, landi, tiez. **Gr 3 :** 9h30, 57 kms, plougourvest, gare landi, loc-eguiner, la martyre, le tréhou, st eloy, sizun, landi, tiez. **Gr 4 :** 9h30, 40 kms, tiez, st jacques, guimiliau, st sauveur, cosquer, gare landi, kervoanec.

distance de 1 m
entre la boule et le
cochonnet.



Club Jeanne d'Arc

Randonnée : La prochaine randonnée aura lieu le **mardi 6 octobre** à Guiclan.

Départ en covoiturage du parking de Bellevue à 9h10, ou du parking de covoiturage à Guiclan (à côté de la voie express) à 9h30.

nous espérons vous présenter les **6 et 7, et les 14 et 15 février 2021** si la COVID nous en laisse la possibilité. Nous vous tiendrons informés dans les prochains Keleier.

Le championnat senior a débuté le vendredi 25 septembre et le championnat jeunes a commencé le samedi 26 septembre.

Les personnes intéressées par la pratique de ce sport peuvent contacter Arnaud Le Floc'h au 06 61 93 09 20 ou par mail à leflocharnaud@gmail.com. Des séances d'essais sont possibles. L'activité est ouverte aux enfants à partir de 6 ans.



18 octobre : Gr 1 : 8h30, 91 kms, st méen, lesneven, tréfléz, kernic, porsguen, kerfissien, moguèriec, sibiril, santec, roscoff, ty korn, plouvorn, plougourvest. **Gr 2 :** 9h, 71 kms, traonien-querné, lanhouarneau, plounevez, kernic, porsguen, kerfissien, moguèriec, sibiril, kergompez, ty korn, plouvorn, plougourvest. **Gr 3 :** Groupe 3 : 9h30, 53 kms, traonien-querné, lanhouarneau, plounevez, plouescat, kériider, lanveur, tréfla, ste catherine, plouvorn, plougourvest. **Gr 4 :** 9h30, 40 kms, kernoter, plougar, st derrien, kerjean, berven, tréfla, ste catherine, mespaul, plouvorn, plougourvest.

25 octobre : Gr 1 : 8h30, 90 kms, kermat, st thé, (vers st sauveur), cx rouge, commana, la feuillée, botmeur, cx cassée, st rivoal, st cadou, sizun, landi, kervoanec. **Gr 2 :** 9h, 69 kms, kermat, st thé, (vers st sauveur), cx rouge, commana, ty douar, st cadou, sizun, landi, kervoanec. **Gr 3 :** 9h30, 58 kms, kermat, st thé, st sauveur, sizun, landi, kervoanec. **Gr 4 :** 9h30, 42 kms, kernoter, lesuéoc, plouneventer, chapelle locmélar, ploudaniel, plouneventer, lesuéoc, kernoter.

Spered ar Vro Cours de couture

Les cours de couture reprennent dès **mardi 29 septembre**.
Ils sont ouverts à tous, il suffit d'être muni d'une machine à coudre, de fils et d'un peu de tissus.
Ils ont lieu tous les mardis de 13h30 à 16h30 à la salle Jeanne d'Arc.

Médiathèque municipale "Lecture pour tous"

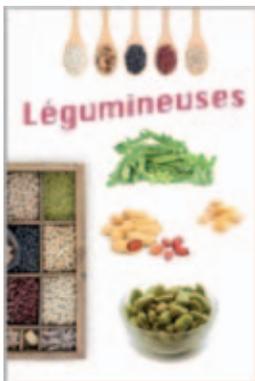
Tél.: 02 98 68 25 34. bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr

PERMANENCES : mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 16h,
samedi de 10h à 12 h, dimanche de 10h à 12h.

Expo à découvrir jusqu'au 7 octobre Les légumineuses

Autrefois, les légumineuses occupaient une place centrale dans l'alimentation. Peu coûteuses et se conservant bien, elles apportaient de l'énergie aux paysans travaillant dans les champs.

Après l'exode rural, elles ont perdu en popularité, notamment au bénéfice de la viande. Mais, les évolutions démographiques comme les contraintes environnementales



actuelles favorisent leur retour au point que la FAO a proclamé 2016 Année internationale de la légumineuse.

Passage de la navette.

Le prochain passage est programmé le **mercredi 14 octobre**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences.

Des magazines sont à votre disposition :

Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Docteur Good, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux ; et pour les enfants : J'aime lire et Sciences et vie junior.



Durant les permanences vous avez la possibilité de venir consulter livres, documentaires, ...
Vous pouvez également passer un moment avec vos enfants à la structure petite enfance.

La médiathèque est ouverte à tous.

L'abonnement se fait uniquement pour un emprunt de livres, vidéos (15 € par an).

E korn ar vrezonegerien

Loeiz ar Floc'h e Skol Abostolik Poitiers (kountet gand Loeiz e-unan)

Va buhez e Poitiers a zo bet eur vuhez a evurusted. Dizoursi, dibreder e oan eno, ha ne zoñjen nemed beza eun deiz eur pesketaer mad a eneo da Zoue.

Gwech ha gwech, e skriven d'am zud, ha bep tro e lavaren dezo ne helled ket beza evurusoh. Huñvreal a reen a-wechou e vijen oh ober katekiz d'ar gouezidi, pe o kousket en o zouez. Bep sizun e teue lizerou digand misionerien yaouank, ha d'ar zul goude lein, an tad-rener o lenne deom en eur vali gaer, dindan disheol ar gwez uhel e maner Intron Varia al Lili. Va spered a venne nijal beteg ar broiou leh ma oa ar visionerien-ze ; hast em-oa da veva ar vuhez a renent a-bell vro ; tañva o zrubuillou hag o flijaduriou a felle din.

Pa deuas ehan-skol Pask, e oam eat da dremen pemzektez d'ar maner. Eno, e vijem lakeat da ober a bep seurt labouriou. Darn a skube ar hrambeier, darn a yee da labourad er jardin vraz.

Setu ma oa lavaret din, eun dervez, kemer eur valaenn, ha mond da skuba eur gramb euz ar zolier genta. E oan a-zevri krog gand va labour, pa glevis eur strakadenn, eur werenn diwar

unan euz ar prenestr a oa brizillet.

An tad-rener, e kounnar, a lampas er-meaz euz e gramb, evid gweled petra oa c'hoarvezet. Pa welas an tammou gwer war leurenn ar gramb, ha me en o hichen, e tamallas dioustu din an torfed. Kaer em-oa lavaret dezañ ne oan ket kabluz, kaer em-oa en em zifenn, lavared oa torret ar werenn gand eur mean stlapet euz an diaveaz, n'am hrede ket ; me oa an torfetour, ha me hepken. Ma vije bet ganen ar mean taolet er gramb, em-bije gelllet her hemer da dest, med allaz ! me ive em-oa hen taolet er-meaz.

Abaoe an darvoud-se, an tad-rener a hoarze melen ouzin. Evitañ e oan eur gaouiad, eun den kuzet, eun treitour marteze. N'eus forz, peogwir ne oan ket kabluz, n'em-oa ket a hoant da veza kemeret evid beza a-ratoz-kaer torret ar werenn-ze.

Mond a ris da heul va breudeur d'ar skol, poania a reen gwasoh evid biskoaz da ober mad va deveriou ha da zeski a-zoare va henteliou. Kastiza a reen gwella ma hellen va youlou fall, rag c'hoant em-oa da veza e gwirionez, eur skouer a zantelez evid va breudeur, a oa e-leiz anezo yaouankoh egedon.

ANNONCE

Cherche à louer, une maison avec 3 chambres. Cellier, garage et jardin pour créer une maison d'assistantes maternelles. 06 19 70 14 92.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

JLZ Informatique : Dépannage, maintenance et vente de matériels informatiques. Jérôme Lutz. 06.85.89.54.52. Mail : jlzinformatique@gmail.com

« **Les travaux de Yann** » travaux et aménagements intérieurs (électricité, plomberie, placo, peinture, carrelage, sols et murs...). Yann Pigeon, Kerelle 06 15 55 28 01

Bart : Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07 67 16 60 16. Bart.scentsy.fr

Diététicienne nutritionniste à domicile, 07 86 44 13 65, wendy.lerest@outlook.fr

AVABOIS - Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foenec. 06 48 22 52 18.

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante Atymo France. 07 69 56 37 36. Aline.riou@atymo-france.com

Breizh et belle : Esthétique, onglerie, maquillage, rehaussements et extensions de cils. Du lundi au vendredi 9h-19h, samedi 9h-17h, fermé le mercredi. Séverine Michel, 07 69 14 13 29.

Services à domicile : ménages, courses, repas... Valérie, diplômée auxiliaire de vie et aide-soignante, 06 61 59 75 99.

Services à domicile : ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie 06 76 92 62 59.

Bricolage et jardinage :

En chèque emploi service.
Mickaël Créac'h, Tél. 06 49 45 36 98.

Jardinier et divers autres travaux : Paiement CESU possible 02 98 67 17 85, 06 25 33 51 32.

L'Hermine :

Restaurant, bar, dépôt de pain. **Point retrait d'argent CMB**. Menu ouvrier à 13,50 € du lundi midi au samedi midi inclus. Samedi soir et dimanche midi sur réservation pour les groupes. Fermé le dimanche. Tél : 02 98 15 58 71.

Marc Le Verge : Vente de viandes à la ferme. Magasin ouvert le mercredi de 16h30 à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h30, le samedi de 9h30 à 12h30. Tél : 06 99 20 40 83. www.le-boeuf-sempercte.fr

Cabinet infirmier :

Nathalie CREN-DARGENT. 2 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 6h45 à 07h30 ou sur rdv. Sauf pendant les vacances scolaires. 02 98 29 86 65 - 06 83 05 31 39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie :

18, rue Notre Dame.
Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

Le Salon de Sophie :

Coiffure femme-homme-enfant
18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

Cg-informatique :

Dépannage informatique pour particuliers et vente de matériels informatiques. Guillaume Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400 Bodilis - Tél. : 02 98 24 76 07 - Port. : 06 43 47 69 46
Mail : cg-informatique@orange.fr

Aux bons plants : Lionel et Delphine RABAUD, producteurs de légumes de saison. Le jeudi place de l'Eglise de 16h à 18h. Tél. 06 64 97 39 88.

Camions "pizza" :

Taco pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.

Foodwest : Le lundi les semaines impaires, place Holbeton 07 69 63 80 82.

Le Keleier Bodilis est disponible
sur le site de la commune :
bodilis.org

Nouvelle adresse pour le Keleier

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **16 octobre 2020**
à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com